



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Septembre 2026 n°47

LE
SITE

N'EST PAS UN

LUX

SOMMAIRE

Édito

- 03** À quoi sert encore la politique ?, par Amanda Gavilanes et Cyril Mizrahi

Votations cantonales

- 04** L'accès à la contraception : un enjeu sociétal majeur, par Jacklean Kalibala et Sophie Demaurex
- 05** Le prix de la contraception pèse sur les choix des femmes, interview d'Angela Walder-Lamas
- 06** Des infrastructures de mobilité pour décongestionner le canton !, par Nicole Valiquer Grecuccio
- 07** NON au retour des congés-ventes !, par Caroline Renold
- 08** Coupes dans les HES-SO : un dernier rempart avant l'austérité ?, par Adrien Rastello
- 09** L'éducation publique n'est plus accessible, interview de Coralie Cabibbo

Votations fédérales

- 10** Neutralité : non à l'initiative pro-Poutine, par Carlo Sommaruga
- 11** Quand les bonnes intentions mènent à de mauvaises solutions, par Estelle Revaz

Votation communale

- 12** Lancy : le PS dit NON à l'austérité !, par Louis Mégroz

Actualités politiques

- 13** Attaque contre le salaire minimum : mobilisons-nous pour faire aboutir le référendum, par Christian Dandrès
- 14** L'accès à la fraîcheur, nouvelle frontière de la fracture sociale, par Nathalie Braunschweiger
- 15** À Veyrier comme ailleurs il n'y a pas d'âge pour s'engager, interview de William Fergusson
- 16** Rapport Zuin : inadmissible !, par Matthieu Jotterand
- 17** Quel impact pour les communes ?, interview de Christina Kitsos
- 18** Rapport Zuin : quand la droite fabrique la crise pour mieux imposer l'austérité, par Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz

Vie du Parti

- 19** Félicitations aux nouveaux-elles membres du Comité directeur !

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Halima Delimi, Morgane Dentan, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peilleux, Nicolas Preperier, Mélanie Rufi, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



À QUOI SERT ENCORE LA POLITIQUE ?

Amanda Gavilanes et Cyril Mizrahi
Coprésident-es du PS genevois

La question traverse notre époque. Les institutions seraient déconnectées, l'État impuissant, les compromis synonymes de renoncements. À force d'être répétée, cette idée finit presque par s'imposer : la politique ne changerait plus grand-chose.

« Qu'acceptons-nous de laisser au hasard et que décidons-nous de prendre en charge collectivement ? C'est là que se dessine le véritable clivage de notre temps »

Pourtant, elle répond à une question fondamentale : qu'acceptons-nous de laisser au hasard et que décidons-nous de prendre en charge collectivement ? C'est là que se dessine le véritable clivage de notre temps. D'un côté, une vision qui considère que l'action publique devrait toujours faire moins, investir moins et laisser davantage de place au marché. De l'autre, la conviction que certaines libertés ne sont réelles que lorsqu'une société choisit de les rendre accessibles à toutes et à tous.

Depuis plusieurs années, une même idée progresse : les impôts seraient toujours trop élevés, les services publics toujours trop coûteux et l'État toujours trop présent. Le rapport Zuin s'inscrit pleinement dans cette logique. Il ne propose pas seulement des économies. Il porte un projet politique où les prestations publiques sont d'abord regardées comme des dépenses à contenir plutôt que comme des investissements dans la cohésion sociale. Cette logique se traduit toujours de la même manière : des services plus difficiles d'accès et davantage d'inégalités.

Nous faisons un autre choix. Un service public performant n'est pas celui qui coûte le moins cher. C'est celui qui permet à chacune et chacun d'accéder effectivement à ses droits. C'est avec cette boussole que le Parti socialiste genevois aborde les votations du 27 septembre : non pas en jugeant les intentions, mais les conséquences concrètes des propositions sur la vie de la population.

La véritable question n'est donc pas de savoir combien coûte l'action publique. Elle est de savoir quel prix nous sommes prêtes à payer lorsque nous renonçons à protéger ce qui constitue une société démocratique : ses droits, ses services publics et sa solidarité.

L'ACCÈS À LA CONTRACEPTION : UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR

Jacklean Kalibala et Sophie Demaurex
Députées au Grand Conseil



L'initiative 198 demande de définir un cadre législatif permettant d'organiser la prise en charge, au niveau cantonal, de l'ensemble des frais liés à la contraception. Le Grand Conseil a rejeté l'initiative, préférant le principe d'un contre-projet. Ce contre-projet aurait pu être l'occasion de définir ce cadre législatif. Mais pour finir, après avoir essayé de réduire l'âge de la gratuité à moins de 25 ans, de réserver l'aide aux personnes les plus précaires et enfin de proposer uniquement des préservatifs masculins, la droite n'a pas su proposer d'alternative viable. L'initiative « Pour une contraception gratuite » passera donc seule devant le peuple.

Les auditions en commission ont permis de conforter les constats de l'initiative. L'accès à la contraception a des implications multiples au niveau social, économique et sanitaire. Il nous faut donc la défendre devant le peuple.

Pourquoi doit-on améliorer l'accès à la contraception ?

L'accès à la contraception est un élément clé dans l'émancipation des femmes, quel que soit leur niveau socio-économique. C'est avant tout l'autonomie corporelle et la liberté de choisir si l'on veut avoir un enfant et quand on veut avoir un enfant. Cette liberté a été

déterminante dans l'émancipation des femmes et nous devons en garantir l'accès à toutes.

En Suisse, la contraception n'est pas prise en charge par l'assurance maladie de base, malgré le fait qu'elle nécessite une consultation médicale et une ordonnance médicale. À Genève le renoncement aux soins pour des raisons financières augmente. Actuellement 26% de la population renonce aux soins, il y a donc de plus en plus de femmes qui seront contraintes de renoncer à la contraception la plus adaptée faute de moyens.

Le préservatif est un moyen de contraception bien moins efficace que la pilule et les contraceptifs à longue durée d'action comme le stérilet. C'est le coût élevé des moyens les plus efficaces qui crée l'inégalité d'accès liée à la capacité financière.

Malheureusement, le poids de la contraception, que ce soit le coût ou la responsabilité, repose majoritairement sur les femmes. Cette initiative permettra de répartir le poids financier dans la société et de rendre les hommes plus attentifs et contributeurs à la contraception. Les femmes ne doivent pas continuer à porter seules le poids du risque de grossesse.

L'âge ne doit pas être le seul facteur

À Genève, le taux d'interruptions de grossesse est le plus élevé de la Suisse (10,5/1000 femmes versus 6,9 en Suisse). La majorité des interruptions de grossesse aux HUG concernent les femmes entre 25 et 37 ans.

Pendant le COVID un fond spécial a été mis en place pour la contraception en Suisse. La majorité (68%) des demandes de financement de la contraception émanait de familles avec enfant. Il n'y a donc pas de raison fondée de limiter l'accès aux moins de 25 ans. C'est la capacité financière qui est déterminante.

Mais également, un enjeu économique majeur et collectif

Plus d'autonomie reproductive signifie plus de sécurité

économique et une participation sociale renforcée : un véritable cercle vertueux. Rendre la contraception accessible, c'est aussi faire un choix économique intelligent. Toutes les études le montrent : lorsque les femmes peuvent planifier leurs grossesses, la société réalise des économies substantielles.

Chaque franc investi dans la planification familiale évite des coûts bien plus élevés : complications de grossesses non désirées, interruptions de formation, pertes

de revenus. C'est un investissement social rentable, qui réduit les inégalités, stabilise le tissu économique et renforce la cohésion sociale. Ne pas agir, au contraire, coûte cher — humainement, socialement et financièrement.

Rendre la contraception accessible, c'est choisir une société qui protège, anticipe et offre à chacune et chacun les moyens de construire son avenir.

LE PRIX DE LA CONTRACEPTION PÈSE SUR LES CHOIX DES FEMMES



Interview d'Angela Walder-Lamas, conseillère en santé sexuelle et sage-femme à l'Unité de santé sexuelle et planning familial des HUG, membre d'Alecss, association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine

Dans votre pratique quotidienne, constatez-vous que le coût de la contraception constitue un frein pour certaines personnes ?

Oui, nous constatons tous les jours dans les centres de santé sexuelle que le facteur économique détermine incontestablement l'accès à l'une ou l'autre contraception. Cela concerne particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité économique ou qui doivent préserver la confidentialité et qui nous consultent précisément pour ces raisons.

Les barrières concernent autant le coût de la méthode contraceptive souhaitée – par exemple un implant contraceptif coûte plus de 300 francs – que celui des consultations médicales nécessaires. Les actes de mise en place ou retrait d'une contraception, qui

concernent les contraceptions réputées les plus sûres (les dispositifs intra-utérins, dits « stérilets », et les implants contraceptifs), ne sont pas pris en charge par la LAMal au motif qu'il s'agit de prévention. On nous rapporte fréquemment des frais pouvant s'élever à 500 francs dans le privé.

Les aspects financiers et de confidentialité, qui peuvent aussi être corrélés entre eux, sont des enjeux qui peuvent toucher tout le monde à un moment donné. Il s'agit de plus de coûts qui sont répétitifs, mensuellement ou à chaque fois qu'une contraception ne convient pas, ou ne convient plus. Car de même que la vie change, la contraception change avec le temps. Il s'agit de frais pendant potentiellement 35 ans de vie fertile pour les femmes.

Selon votre expérience, que changerait la gratuité de l'ensemble des méthodes contraceptives pour les personnes que vous accompagnez ?

La gratuité permettrait à chaque personne de pouvoir choisir en conscience la meilleure méthode contraceptive adaptée à soi, à son couple et à sa situation. Ceci à chaque étape de sa vie reproductive, sans les tensions potentiellement générées par les coûts économiques. Elle permettrait également à toute personne d'avoir un accès facilité à un-e professionnel-le de la santé qui pourra la conseiller au mieux par rapport au choix d'une contraception et autour de sa santé sexuelle en général.

L'interview complète est à retrouver sur le site ps-ge.ch via le QR code



Propos recueillis par Clémence Peillex

OUI À DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ POUR DÉCONGESTIONNER LE CANTON !

Nicole Valiquer Grecuccio
Députée au Grand Conseil

Le Parti socialiste recommande avec conviction de voter OUI au crédit cantonal d'investissement de 39,5 millions pour la réalisation de projets transfrontaliers structurants pour Genève en matière de mobilité, d'environnement et de santé.

Une très large majorité du Grand Conseil est en faveur de ce crédit qui répond à l'objectif du développement durable, équilibré et solidaire, de l'ensemble de la région. Convaincue que ce projet participe à une meilleure qualité de vie de celles et ceux qui habitent dans le canton, elle a soutenu le principe du référendum obligatoire, à savoir soumettre ce projet de loi en votation populaire.

« Une très large majorité du Grand Conseil est en faveur de ce crédit qui répond à l'objectif du développement durable, équilibré et solidaire de l'ensemble de la région »

En effet, le refus populaire en 2014 d'un crédit visant le cofinancement de P+R transfrontaliers (env. 3 millions de francs pour 830 places) a eu pour conséquences l'absence d'infrastructures de report modal aux frontières et l'aggravation de certaines situations de trafic dans les communes limitrophes. Ce refus est allé à l'encontre des intérêts de la population et l'engagement socialiste en faveur de ce crédit entend aujourd'hui éviter cet écueil au nom de la qualité de vie des habitant-es de notre canton.

Dire OUI, c'est :

→ favoriser le report modal et donc la réduction significative du trafic routier frontalier, soit -15'000

véhicules par jour sur le canton. Moins de nuisances et plus de facilité à se déplacer dans le canton !

- garantir le développement de 12 infrastructures de mobilité situées en première couronne transfrontalière, directement connectées au canton, et promouvoir ainsi la hausse de la part modale en transports publics, avec des P+R soit nouveaux soit étendus, et des hubs de mobilités pour le vélo et le covoiturage, entraînant de fait une réduction du trafic aux douanes, tout comme la possibilité de se raccorder aisément au Léman Express après avoir parké son véhicule dans un P+R, ou en empruntant le réseau de tram prolongé sur Ferney ou St-Julien ;
- mieux préserver les ressources et les milieux naturels, et prévenir les risques dits naturels. Des moyens seront alloués pour renforcer les mesures pour la qualité de l'eau (stations d'épuration, micropolluants) en amont de la nappe et des cours d'eau, pour lutter contre les crues de l'Arve et assurer la gestion des sécheresses ;
- mettre également l'accent sur le volet de la santé avec des projets de formation des soignant-es.

Repenser la mobilité à l'échelle de la région a des incidences immédiates sur la qualité de vie des habitant-es du canton que ce soit en améliorant leur déplacement ou en réduisant les nuisances dues à la congestion du trafic motorisé. Nuisances sonores, pollution et engorgement des quartiers et des espaces de vie : le 27 septembre prochain, nous avons la possibilité de les réduire significativement en votant OUI !

NON AU RETOUR DES CONGÉS-VENTES !

Caroline Renold
Avocate et juriste à l'Asloca
Députée au Grand Conseil

Les milieux immobiliers cherchent toujours de nouveaux prétextes pour résilier les baux. À Carl-Vogt, aux Augustins et à la Servette, des résiliations collectives sous couvert de travaux menacent des dizaines de foyers. L'Asloca se bat aux côtés des locataires pour empêcher l'importation à Genève des congés de masse qui ont privé près de 15'000 foyers de leur logement à Zurich en 5 ans. Notre mobilisation a mis la pression sur le Département du territoire, ouvrant des négociations en cours, et durci les pratiques de l'État. Avec la loi 13025, les milieux immobiliers tentent un nouveau tour de passe-passe: autoriser les ventes à la découpe d'immeubles locatifs en prétendant vouloir permettre aux locataires d'acheter leur appartement. Mais soyons clairs: cette loi ne donne aucun droit d'achat au/à la locataire. Seul-e le/la propriétaire décide de vendre, et à qui.

Or, vendre appartement par appartement plutôt que l'immeuble entier démultiplie les profits des spéculateurs. La loi actuelle limite strictement ces ventes, ce qui a mis fin aux abus des années 1980. Vu la pénurie et la spéculation actuelles, un assouplissement serait aujourd'hui dévastateur.

Les défenseur-euses du texte promettent des garde-fous. Ce n'est que de la poudre aux yeux! L'obligation d'habiter 3 ans le logement avant la vente ne fait que retarder le moment du congé-vente. De la même manière que les assureurs partent à la chasse aux bons risques, les bailleurs partiront à la chasse aux « bons

locataires », celles et ceux qui ont les moyens financiers pour acheter. Ils remplaceront les locataires en place, après avoir vu leurs baux résiliés sous divers prétextes, comme un congé-rénovation... Alternativement, les bailleurs proposeront aux locataires des baux non renouvelables de 3 ans, comme le fait déjà Zurich Assurances: au terme, le/la locataire n'aura d'autre choix que d'acheter ou de partir.

Le contrôle du prix de vente ne durera que 5 ans, avant de laisser libre cours à la spéculation et à l'augmentation générale des loyers. De plus, seront particulièrement visés les appartements ayant des baux plus anciens avec des loyers abordables. Les bailleurs pourront vendre des vieux logements à un montant plafonné au prix du neuf.

Nous avons déjà bloqué à de nombreuses reprises les tentatives incessantes des milieux immobiliers d'autoriser les congés-ventes: en 2005, refus en votation de la loi 8660 du PLR, en 2016 refus en votation de la loi 11408, projet du ténor de l'aile immobilière du MCG R. Zacharias, et refus en 2023 par le Grand Conseil de la loi 12278 du même député. Le PLR revient à la charge avec la 13025.

Sous couvert d'accession à la propriété, ce projet démantèle le parc à loyer modéré et expulse ses locataires, au seul profit des milieux immobiliers. Mobilisons-nous: encore un NON aux attaques spéculatives sur nos toits!



bureauLL

COUPES DANS LES HES-SO: UN DERNIER REMPART AVANT L'AUSTÉRITÉ ?

Adrien Rastello

**Membre du Comité directeur et secrétaire
de la Jeunesse socialiste genevoise**

Au début de l'année, alors qu'un contrat de prestations régissant les indemnités versées par l'État aux HES-SO genevoises était discuté au Grand Conseil, le Conseil d'État s'est livré, une fois de plus, à un déni de démocratie en imposant un amendement de dernière minute. Ce contrat, déjà considéré comme un minimum par les directions des écoles, avait été négocié et validé par une majorité de la commission de l'enseignement supérieur. Pourtant, au dernier moment, le Conseil d'État y a apposé une coupe de 2 millions de francs par année aux 35 millions initialement prévus, soit une baisse de près de 6 %, sans véritable concertation avec les acteur-trices concerné-es.

Plus que le montant de la coupe, c'est la méthode qui interroge. Un contrat négocié pendant des mois, puis amputé à la dernière minute pour satisfaire une logique comptable. Une logique qui devient malheureusement une habitude: celle de l'austérité par petites touches, où chaque coupe est présentée comme raisonnable, avant de devenir la norme.

Malheureusement, à la suite d'un retournement de veste de LJS (encore eux) en séance plénière du Grand Conseil, cet amendement a été accepté, entraînant l'adoption d'un contrat de prestations au rabais. Ni une ni deux, la Jeunesse socialiste s'est lancée dans

un référendum. Accompagnée des partis de gauche, du MCG, des syndicats et des associations étudiantes, nous avons récolté près de 6'000 signatures. Un signal fort montrant que cette question dépasse largement les seules HES.

Car cette votation ne concerne pas uniquement 2 millions de francs. Elle s'inscrit dans une offensive plus large contre le financement de la formation publique. La récente publication du rapport Zuin en est une illustration frappante. Parmi les mesures proposées figure notamment une augmentation des taxes d'études à l'UNIGE, reposant sur la même logique que celle à l'œuvre dans les HES: faire payer davantage les étudiant-es pour permettre ensuite à l'État de se désengager financièrement sous couvert de nouvelles recettes. Cette votation s'annonce donc décisive. Il ne s'agit pas seulement de défendre les HES, mais d'envoyer un message politique clair: pas de coupes sur le dos des étudiant-es, pas de coupes dans les services publics, pas de nouvelles portes ouvertes à l'austérité.

En tant qu'ancien étudiant d'une de ces écoles, je mesure aujourd'hui plus que jamais l'importance d'une formation qui se donne réellement les moyens de répondre aux besoins de la population. Les HES forment des métiers essentiels: des infirmières et infirmiers aux

travailleuses sociales et travailleurs sociaux, en passant par les paysagistes, les ingénieur-es ou encore les professionnel-les de l'art et du design. Derrière ces lignes budgétaires se trouvent les personnes qui feront vivre les services publics de demain.

Enfin, un message devra être martelé tout au long de la campagne : contrairement à ce que laisse entendre la formulation de la question de votation, le référendum

ne remet absolument pas en cause le financement des HES-SO. Il vise uniquement à supprimer l'amendement imposant une coupe de près de 6 % de la participation de l'État et à revenir au contrat de prestations initialement négocié.

Au plaisir de se voir sur les stands et les tractages à partir de la rentrée.

L'ÉDUCATION PUBLIQUE N'EST PLUS ACCESSIBLE

Interview de Coralie Cabibbo, présidente de «Sindy, syndicat étudiant de la HEAD», et vice-présidente du syndicat étudiant HES-Ge

Les étudiant-es des HES ont récemment vécu une augmentation des taxes d'études. Quels ont été les effets de cette augmentation sur les étudiant-es ?

L'augmentation des taxes d'études précarise encore plus les étudiant-es et compromet l'accessibilité aux études. Certain-es ont dû interrompre leurs cursus ou renoncer à un Master faute de moyens. Aussi, le salaire minimum vient d'être réduit pour nous de 25% pendant les vacances scolaires, qui sont LE moment où nous avons la possibilité de travailler, éventuellement économiser tant que possible dans l'attente des bourses qui tombent de plus en plus tard. Ces mesures, cumulées, transforment progressivement l'éducation publique en service réservé à une élite.

Comment est perçu le projet de coupes budgétaires parmi les étudiant-es ?

Ce projet nous paraît surréaliste. En 2024, l'État diminue les impôts qui devraient lui permettre de soutenir ses services publics. La hausse des taxes représente 3 millions, laborieusement financés par les étudiant-es, et ce montant sert d'excuse à l'État pour se décharger de ses responsabilités envers ses services d'éducation publique. En parallèle, nous constatons des atteintes à la liberté d'expression dans les HES, comme une directive imposant la «non-diffusion de messages à caractère politique au sein des HES-SO». Sous couvert de neutralité, ces restrictions affaiblissent l'esprit critique et l'engagement citoyen, pourtant au cœur des missions de la HES-SO.

Concrètement, quels seraient les impacts des coupes budgétaires prévues sur les étudiant-es et le personnel des HES ?

Ces coupes budgétaires s'ajoutent à une série de mesures qui fragilisent les étudiant-es, notamment celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien familial. Travailler toujours plus pour limiter son endettement nuit à nos réussites académiques. Si seul-es celles et ceux qui en ont les moyens peuvent étudier, quels points de vue critiques seront produits au sein de nos écoles ?

Comment les syndicats des HES prévoient de se mobiliser pour la votation ? Comment est perçue cette mobilisation par les étudiant-es, le personnel et la direction ?

Les syndicats de travailleur-euses et d'étudiant-es ainsi que plusieurs associations s'unissent pour défendre les acquis sociaux attaqués sans cesse. Dans un contexte où il est essentiel de s'informer, de s'engager et de lutter pour un monde plus équitable, ces motions de désengagement et de censure émanant d'institutions officielles révèlent le climat oppressif qui s'impose progressivement en Suisse et en Occident avec la montée des extrêmes-droites

Propos recueillis par Mélanie Rufi

L'interview a été adapté à la charte d'écriture inclusive du PS genevois et ne correspond pas aux normes des syndicats Sindy et étudiant HES-Ge

NEUTRALITÉ: NON À L'INITIATIVE PRO-POUTINE

Carlo Sommaruga

Conseiller aux États et Président de la Commission de politique extérieure

Des milliards pour la guerre de Poutine ?



Le 27 septembre, nous voterons sur l'initiative populaire «Sauvegarder la neutralité suisse». Derrière un titre soigneusement choisi pour flatter l'attachement profond du peuple suisse à la neutralité se cache un projet qui bouleverserait la politique étrangère de notre pays et ferait de la Suisse un allié objectif des intérêts du Kremlin.

Le cœur de l'initiative est son article 54a, alinéa 3. Il interdirait à la Suisse de prendre des sanctions économiques contre un État violant gravement le droit

international, sauf lorsqu'elles sont décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Or, chacun-e sait que, s'agissant de la Russie, une telle décision est impossible en raison du veto de Moscou. Si l'initiative avait déjà été en vigueur en 2022, toutes les sanctions reprises par la Suisse contre la Russie après son agression de l'Ukraine auraient été interdites. Si elle est acceptée, ces sanctions devront être abandonnées.

Les auteurs de l'initiative prétendent défendre la neutralité. En réalité, ils défendent une Suisse qui continuerait à commercer avec des régimes responsables des pires violations du droit international, sans pouvoir prendre la moindre mesure coercitive à leur encontre. Cette vision n'est pas nouvelle. Déjà à l'époque de l'apartheid, Christoph Blocher s'opposait aux sanctions contre le régime sud-africain au nom des intérêts économiques. Aujourd'hui, l'UDC poursuit la même logique: les affaires avant les droits humains, le commerce avant le droit international.

Une telle Suisse deviendrait rapidement la bête noire de l'Union européenne et de ses partenaires démocratiques. Elle offrirait un refuge économique aux États agresseurs et minerait sa propre crédibilité lorsqu'elle prétend défendre la paix, les droits humains ou le droit international.

Certain-es acteur-rices politiques à gauche prétendent que le rejet de l'initiative ouvrirait la voie à une future adhésion à l'OTAN. C'est totalement faux. La neutralité militaire de la Suisse n'est pas en cause et toute adhésion à l'OTAN doit faire l'objet d'une votation populaire. Voter oui pour empêcher une adhésion hypothétique à l'OTAN ne ferait qu'aider à une victoire politique de l'UDC et à renforcer les forces qui, en Suisse, servent objectivement les intérêts de Poutine.

La Suisse doit rester neutre politiquement et militairement, mais jamais neutre face aux crimes de guerre, aux violations du droit international et aux dictatures. Le 27 septembre, refusons une initiative qui affaiblit notre pays et trahit les valeurs de solidarité, de justice et de paix.



QUAND LES BONNES INTENTIONS MÈNENT À DE MAUVAISES SOLUTIONS

Estelle Revaz
Conseillère nationale

Qui ne souhaiterait pas renforcer notre agriculture et améliorer notre sécurité alimentaire ? Ces objectifs sont légitimes et le Parti socialiste les défend depuis longtemps. Face aux crises climatiques et géopolitiques, renforcer notre souveraineté alimentaire est plus nécessaire que jamais.

Pourtant, l'initiative sur l'alimentation soumise au peuple aujourd'hui a été rejetée à l'unanimité par le Parlement. Oui, vous avez bien lu : zéro voix, zéro abstention, pas même au PS ou chez les Vert-es. Ce n'est pas parce que ses objectifs sont mauvais. C'est parce que les moyens proposés conduiraient à des conséquences que personne ne souhaite.

En politique, les intentions sont importantes. Mais les conséquences le sont davantage.

L'initiative est rédigée de manière extrêmement contraignante. Elle fixe notamment l'objectif d'atteindre un taux d'auto-approvisionnement d'au moins 70 % en moins de dix ans. Un objectif irréaliste si l'on veut préserver la liberté de choix des consommatrices et consommateurs. Les exigences imposées à l'agriculture suisse entraîneraient une baisse des rendements, fragiliseraient notre approvisionnement et feraient fortement augmenter le prix des aliments frais et régionaux. Les premiers à en subir les conséquences seraient les ménages modestes.

Les produits d'origine animale, comme la viande, les produits laitiers ou les œufs, deviendraient également plus rares et plus chers. Les ménages les plus aisés pourraient continuer à les acheter ou, en cas de pénurie, aller s'approvisionner à l'étranger. Les autres n'en auraient tout simplement pas les moyens. Au final, cette initiative pénaliserait nos agriculteurs et agricultrices, nos commerces et, surtout, les familles aux revenus modestes. Lorsque le prix de l'alimentation augmente, ce sont toujours elles qui voient leur pouvoir d'achat diminuer en premier. Une politique agricole durable ne peut pas se construire au détriment de la justice sociale.

Bien sûr, nous devons produire davantage en Suisse, réduire le gaspillage alimentaire et renforcer notre sécurité d'approvisionnement. Mais nous devons le faire avec des solutions efficaces, réalistes et socialement justes.

Les bonnes intentions ne suffisent pas lorsqu'elles conduisent à de mauvaises solutions. Cette initiative poursuit des objectifs que le PS partage, mais elle emprunte une voie qui mettrait en péril le pouvoir d'achat, notre approvisionnement et nos engagements internationaux. C'est pourquoi il faut la refuser.



LANCY : LE PARTI SOCIALISTE DIT NON À L'AUSTÉRITÉ !

Louis Mégroz
Président PS Lancy

Le budget 2026 de la ville de Lancy marque une rupture brutale. Lors de la législature 2020-2025, la gauche, forte de sa double majorité, a mis en place des politiques structurantes, dont l'allocation de rentrée scolaire, portée avec brio par notre camarade Salima Moyard.

Malheureusement, suite au recul des Vert-es, la majorité de gauche a été perdue. Nous redoutons une fronde de la droite conservatrice et revancharde : les débats budgétaires nous ont donné raison.

Sous prétexte de projections cantonales alarmistes et au nom du dogme de l'austérité, le Conseil administratif a été forcé de proposer des coupes sévères. Le Conseil municipal (Centre, PLR, UDC, MCG) en a remis une couche. Le budget 2026 prévoit ainsi trois mesures inadmissibles.

Que combattons-nous ?

Premièrement, la suppression de l'allocation de rentrée scolaire (100 CHF/enfant). Récupérer 215'000 CHF en pénalisant 2'000 familles est un mépris inacceptable. Deuxièmement, l'attaque contre le personnel via la suspension de la participation LAMal. Économiser 1,65 million de francs sur le dos des employé-es, surtout les plus modestes, équivaut à une baisse de salaire directe. Le secteur public ne doit pas être un laboratoire du dumping social.

Troisièmement, l'abandon de la mobilité douce. Supprimer 255'000 CHF de subventions vélo et TPG, c'est freiner la transition écologique et favoriser la voiture reine.

L'argument du « budget trop lourd » est un leurre. Il y a de l'argent à Lancy. Il est grand temps qu'il profite aux travailleuses, travailleurs et familles. La réalité comptable est têtue : nos prévisions sont sous-évaluées, générant des excédents réels. Surtout, la Ville dispose d'une réserve conjoncturelle de plus de 50 millions de CHF, constituée précisément pour amortir les chocs et protéger les acquis sociaux.

Ce choix de l'austérité n'est pas une fatalité, c'est une orientation idéologique : la droite protège ses chiffres plutôt que les gens. Notre rôle est de bloquer cette régression. Ces référendums imposent une priorité : l'humain avant le profit comptable.

Mobilisation !

Jusqu'au 27 septembre, nous serons dans la rue. Que vous soyez Lancéen-ne ou d'ailleurs, votre aide est précieuse. N'hésitez pas à me contacter pour donner un coup de main lors des actions de cette triple campagne.

Ensemble, faisons gagner la solidarité à Lancy !

ATTAQUE CONTRE LE SALAIRE MINIMUM: MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE ABOUTIR LE RÉFÉRENDUM

Christian Dandrès

Président du Syndicat suisse des services publics (SSP-VPOD) et Conseiller national



Chacun-e devrait pouvoir vivre de son travail. Nous en sommes très éloigné-es. A Genève, dont le PIB atteint près de 60 milliards de francs, 17'000 personnes sont contraintes de faire appel à de l'aide alimentaire !

Les conditions de travail se sont fortement détériorées ces dernières années: les statuts précaires se sont multipliés. Les patrons parviennent largement à transférer le risque entrepreneurial sur les travailleur-euses (uberisation du travail) et la collectivité (allocations, subventions, et aides publiques), afin d'amasser toujours plus de profits. En Suisse, plus de 400'000 personnes travaillent avec un statut d'intérimaire !

La pression patronale augmente via la mise en concurrence des salarié-es, y compris entre les différents statuts au sein de la même entreprise ou du même service.

La logique patronale n'est assurément pas au « dialogue social ». Les attaques se multiplient et se radicalisent: privatisations, démantèlement des prestations sociales, extension du temps de travail hebdomadaire, relèvement de l'âge de la retraite, sous-effectifs organisés, etc.

La droite patronale veut mettre toute la population au travail en traquant les prétendus faux-malades et bientôt faux-invalides, pour pouvoir exploiter toujours plus de monde.

Pour faire face à la course vers le bas (*race to the bottom*), des cantons ont mis en place, grâce à l'action syndicale et à la suite de votations populaires, des planchers (salaires minimaux). Ceux-ci restent trop bas. A Genève, il correspond à 60% du salaire médian, alors qu'au Portugal il atteint 68%. Leur instauration a cependant sorti de la pauvreté des milliers de salarié-es, en particulier des femmes et des jeunes de moins de 25 ans, les personnes peu qualifiées et celles exerçant des métiers physiques pénibles et manuels.

Dans une logique revancharde, les patrons des secteurs dont les salaires ont été améliorés sont passés par Berne pour emporter le morceau perdu dans les cantons. Ils inversent la logique du droit du travail et se servent des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes pour écraser les salaires minimaux et imposer une sorte de « cordon sanitaire » en empêchant d'autres cantons et villes de reprendre cette protection basique.

Face au mépris, nous répondrons par la mobilisation collective. Le référendum est lancé !

SIGNER LE RÉFÉRENDUM

Nous comptons sur la mobilisation de chacun-e pour signer et faire signer le référendum. Rendez-vous sur : salaires-minimums.ch

L'ACCÈS À LA FRAÎCHEUR, NOUVELLE FRONTIÈRE DE LA FRACTURE SOCIALE

Nathalie Braunschweiger
Présidente du Parti socialiste Onex

Au sortir d'une canicule qui s'annonce déjà historique, une évidence s'impose : l'accès à la fraîcheur est devenu un enjeu de justice sociale. Face à des vagues de chaleur toujours plus fréquentes et intenses, les communes doivent intégrer cette réalité dans leur politique d'aménagement.

Les espaces de fraîcheur ne sont pas un luxe. Ils sont une nécessité pour celles et ceux qui subissent le plus durement les canicules : travailleurs et travailleuses en extérieur, habitant-es de logements mal isolés, familles vivant dans des appartements exigus ou personnes âgées.

« Celles et ceux qui disposent
d'une piscine privée ou
vivent au bord du lac affronteront
les prochaines canicules
dans de bien meilleures
conditions que le reste de
la population »

C'est dans cet esprit que le Parti socialiste d'Onex a lancé une initiative demandant l'étude de la création d'une piscine extérieure communale pour la période estivale. Avec plus de 19'000 habitantes et habitants, Onex ne dispose d'aucun équipement de ce type, contrairement à la plupart des communes genevoises de taille comparable. Plus largement, les communes de la Champagne restent également dépourvues d'un véritable espace public de fraîcheur.

L'aboutissement de cette initiative constitue une victoire importante. Elle traduit une réalité vécue par de nombreux-ses onésien-nés : des logements dépassant régulièrement les 30 degrés et des quartiers fortement minéralisés où le bitume atteint parfois 70 degrés en plein été.

Pourtant, certaines décisions politiques vont à rebours de cette exigence de justice climatique. La révision de la loi sur les piscines et bains publics, interdisant notamment le port du burkini, limite l'accès à ces espaces pour certaines femmes musulmanes, mais aussi aux plus vulnérables souhaitant se protéger du soleil. Dans le même temps, des communes du bord du lac continuent de réserver ou de subventionner leurs plages à leurs seul-es habitant-es, accentuant les inégalités territoriales.

Le constat est simple : celles et ceux qui disposent d'une piscine privée ou vivent au bord du lac affronteront les prochaines canicules dans de bien meilleures conditions que le reste de la population. À mesure que le climat se réchauffe, la fraîcheur devient un privilège et les mécanismes d'exclusion se renforcent.

Une piscine publique accessible l'été n'est donc pas un simple équipement de loisirs. C'est un investissement dans la santé publique, la cohésion sociale et l'adaptation au changement climatique. Elle incarne pleinement les valeurs de justice sociale et de justice climatique.

Le Conseil administratif d'Onex estime aujourd'hui qu'un tel projet est trop coûteux. Faute de majorité politique, le Parti Socialiste pousse désormais pour qu'un contre-projet ambitieux voit le jour, sinon il maintiendra son initiative. Ouvrir la piscine intérieure en été, en complément de la pataugeoire, rénover cette dernière, aménager des jeux aquatiques extérieurs à proximité, voici les propositions aujourd'hui au cœur des débats, et sur lesquelles le parti attend des réponses au sein du contre-projet.

Ce ne sera pas la réponse idéale. Mais ce sera déjà un premier pas. Car face à l'urgence climatique, l'inaction coûtera toujours plus cher que l'action.



À VEYRIER COMME AILLEURS IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'ENGAGER

**Interview de William Fergusson
Président du Conseil municipal de Veyrier**

Depuis le 19 mai dernier, le Conseil municipal de Veyrier est présidé par notre camarade William Ferguson. Une élection pas tout à fait ordinaire, puisqu'elle fait de lui le plus jeune président qu'ait connu un délibératif genevois, succédant ainsi, à ce titre, à notre camarade Thomas Bertossa à Onex.

Pour commencer, Camarade, parle-nous de toi !

Je suis né à Rouen en 2006 et je vis à Vessy depuis 2017. Trois mois après mon élection au Conseil municipal, j'ai obtenu une maturité grec-latin et j'étudie maintenant l'histoire générale et l'histoire de l'art à la Faculté des Lettres, avec le romanche en troisième branche.

Pourquoi ce choix ?

Mes matières principales, dont l'accès est menacé par les réformes de l'enseignement, sont des clés importantes pour comprendre notre société et pour déconstruire son modèle actuel. Les poussiéreuses « humanités » permettent en fait une approche du monde plus juste et humaine que celle, libérale et utilitariste au sens le plus réducteur du terme, qui empoisonne l'arène politique. Dans un monde d'images et d'informations permanentes dans lequel nous avons cruellement besoin d'outils et de recul, quelle idée saugrenue (ou malveillante) de restreindre l'accès précisément à ces clés-là !

Et pourquoi l'engagement politique ?

Partout l'extrême droite avance, remettant en cause

les droits humains. C'était pour moi une nécessité de m'engager pour une gauche qui combatte le capitalisme dont ces mouvements sont la conséquence. Il faut une gauche forte, sur les plans institutionnel, associatif, syndical, une gauche populaire. L'immense majorité des acquis sociaux sont dus à des mobilisations populaires : il ne faut pas l'oublier et nous devons continuer de nous mobiliser !

Après un an au Conseil municipal, te voilà président. Quel effet cela fait-il, et que comptes-tu en faire ?

Je crois que c'est la démonstration que la politique peut être faite par des gens hors des profils habituels. J'espère surtout que cela pourra être une modeste contribution à un intérêt pour la politique de la part du plus grand nombre, notamment parmi celles et ceux qui y sont le moins représentés. Être le « premier citoyen » de ma commune est donc un grand honneur, et ce, même si la conscience de toutes les imperfections de nos institutions démocratiques ne me quitte pas.

Certain-es te voient conseiller fédéral dans 10 ans. Qu'est-ce que tu réponds ?

(Rire) Que ce n'est en tout cas pas pour cette raison que j'ai choisi d'apprendre le romanche !

Propos recueillis par Bernard Pinget

RAPPORT ZUIN : INADMISSIBLE !

Matthieu Jotterand
Député, Chef de groupe

Il y a moins de deux ans, Nathalie Fontanet promettait à la population que Genève pouvait se permettre une énorme baisse d'impôt et que cela n'affecterait pas les prestations. Revirement complet en 2026 : Genève connaîtrait une « crise des dépenses » et il faudrait d'urgence une forte cure d'austérité.

Des éléments factuels contredisent pourtant cette version. Nous pouvons citer à titre d'exemples les comptes 2025 qui sont à l'équilibre ou encore le niveau de la dette qui est tout à fait sous contrôle.

« S'attaquer aux charges
plutôt qu'aux causes revient
à lutter contre les
« pauvres » plutôt que contre
la précarité »

Au-delà de ça, quand la droite parle d'une « crise des dépenses », il s'agit de sortir de la logique de petit comptable : les augmentations de charges correspondent à des besoins effectifs. Il est difficile d'agir directement sur certains facteurs (ex. : le vieillissement de la population) et d'autres résultent de volontés politiques positives clairement exprimées (ex. : la gratuité des transports publics pour les jeunes).

Pourtant, d'autres facteurs proviennent d'effets négatifs de politiques délibérément décidées par la droite. En

premier lieu, l'augmentation de la précarité directement liée aux dérégulations des marchés locatif ou de la santé. S'attaquer aux charges plutôt qu'aux causes revient à lutter contre les « pauvres » plutôt que contre la précarité.

Dans cette optique, le Conseil d'État a commandé un rapport à un groupe d'expert-es pour 150'000 francs. Il leur a été demandé de rechercher des idées d'économies à travers tout l'État. Avant même de se pencher sur les résultats, la méthodologie est déjà très douteuse. En effet, d'éventuelles coupes doivent faire l'objet de choix politiques et le recours à des « expert-es » externes démontre soit un manque de connaissance et de contrôle des départements soit un manque de courage politique de la part du Conseil d'État.

L'appel à des « dénonciations » anonymes d'économies par les cadres est aussi à dénoncer. L'exclusion des fonctionnaires de base de l'enquête démontre le côté vertical et l'absence d'envie d'améliorer l'administration.

Dans les résultats, de nombreuses mesures se révèlent insupportables (ex. : chambres à deux en EMS), refusées très récemment par la population (ex. : hausse des tarifs TPG) ou encore inapplicables (ex. : l'adaptation des aides sociales au taux d'occupation), ces conclusions étant d'ailleurs cumulatives. Le Conseil d'État a déjà purgé environ un quart des mesures et de nombreux calculs paraissent peu crédibles.

D'une manière générale, le rapport est très marqué politiquement et avait été suivi (donc probablement

orienté) par des hauts cadres du Département des finances. Ce parti pris dépasse largement le fait que des mesures d'austérité seraient de droite : des secteurs entiers ont été purement délaissés. On peut penser à la fiscalité des ultra-riches, qu'aucune mesure n'effleure (à l'exception d'un abstrait renforcement des contrôles fiscaux). L'unique bouclier fiscal a encore de beaux jours devant lui malgré le scandale vaudois.

De même, la fonction publique est grossièrement attaquée. Le biais du rapport devient caricatural quand

on constate que, par exemple, les enseignant-es sont particulièrement ciblé-es alors que la police est très largement épargnée.

Face à l'absence de nécessité et à la grossièreté des attaques frontales de la fonction publique et des prestations à la population, le groupe socialiste se battra fermement face à ce rapport Zuin et à toutes ses tentatives de concrétisation politique.

QUEL IMPACT POUR LES COMMUNES ?



Rencontre avec Christina Kitsos, Maire de Genève, qui nous explique l'impact potentiel du rapport Zuin sur les communes et notamment en Ville de Genève.

Le rapport évoque un transfert de charges vers les communes. Ce ne sont donc pas des coupes. Faut-il tout de même y voir une attaque contre le service public ?

Ce qui doit nous guider, ce sont les besoins de la population. Les politiques publiques doivent être à la hauteur des grands défis de notre époque. Ces enjeux exigent une vision d'ensemble cohérente et coordonnée, et non une succession de mesures fragmentées. Certaines prestations doivent rester universelles et garanties, car elles constituent le socle de notre cohésion sociale. Or, transférer des charges aux communes risquera de péjorer la qualité de vie des habitant-es.

Quelles seraient les conséquences d'un tel transfert pour la Ville de Genève ?

Plus de 400 millions de francs seraient transférés à l'ensemble des communes. À cela s'ajoutent des charges spécifiques qui ne concernent que la Ville de Genève. Sans recettes supplémentaires, les conséquences seraient très concrètes. Elles toucheraient les prestations que la Ville offre à la population, y compris celles assumées en tant que ville-centre et qui concernent toutes les habitant-es du canton.

Ce n'est pas la première fois que le Canton envisage d'augmenter la pression financière sur les communes. Penses-tu que cela s'inscrit dans un projet politique ?

Suite à la baisse d'impôts portée par la majorité de droite, les communes ont déjà perdu plus de 100 millions de francs de recettes. Cette même majorité assurait qu'il n'y aurait pas de diminution des prestations. Pourtant, si ces transferts se concrétisent, ce seront surtout les grandes communes qui devront absorber les charges supplémentaires, avec des arbitrages inévitables au détriment des prestations. Et demain, la droite reprochera à la gauche les coupes qu'elle aura elle-même provoquées.

En tant que Socialistes, nous refusons cette stratégie qui consiste à affaiblir progressivement l'État et à démanteler les services publics qui répondent aux besoins de la population. Il en va de nos valeurs d'égalité, de justice sociale et de dignité pour toutes et tous.

Propos recueillis par Alexandre Goumaz

RAPPORT ZUIN : QUAND LA DROITE FABRIQUE LA CRISE POUR MIEUX IMPOSER L'AUSTÉRITÉ

**Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz,
Conseiller-ère d'État**

Le rapport Zuin n'est pas tombé du ciel. Il est le produit d'un choix politique et l'un des épisodes d'un scénario bien rôdé. Après avoir soutenu plusieurs baisses d'impôts qui ont durablement amputé les recettes de l'État, la majorité de droite a refusé le budget 2026, malgré les efforts du Conseil d'État pour contenir le déficit tout en préservant les prestations essentielles.

Dans ce contexte de contrainte politique organisée, un groupe d'expert-es externes a été mandaté afin d'identifier plus de 500 millions de francs d'économies. L'exercice n'est pas neutre: il s'inscrit dans un rapport de force imposé par une majorité de droite qui exclut d'emblée toute réflexion sur les recettes et ne jure que par la réduction des dépenses publiques, en agitant la menace de bloquer tout vote budgétaire ces prochaines années.

« L'absurdité de cette séquence est manifeste. La droite crée une impasse budgétaire en affaiblissant les recettes fiscales, puis refuse le budget présenté pour y répondre »

Mais derrière les colonnes Excel et le vocabulaire technocratique de "l'efficacité", c'est une vision politique bien connue qui s'affirme: celle d'un État présenté comme trop lourd, trop coûteux, trop généreux. Une vieille rengaine ultralibérale qui consiste à peindre le service public comme un fardeau pour mieux justifier une politique d'austérité.

Et cette logique a toujours les mêmes cibles. Les personnes les plus précaires d'abord, à qui l'on propose par exemple de partager leurs chambres en EMS — une "optimisation" qui ne concerne, curieusement,

que les bénéficiaires des prestations complémentaires. La fonction publique ensuite, réduite aux clichés d'une prétendue armée de fonctionnaires improductifs-ves. Les communes enfin, transformées en variables d'ajustement par des transferts de charges imposés sans vision d'ensemble.

Présentées comme de simples gains d'efficacité, ces mesures auraient pourtant des effets bien réels: fragilisation des plus vulnérables, affaiblissement du service public et report des coûts sur d'autres acteurs ou sur la population elle-même. Car derrière l'addition comptable se dessine un projet clair: moins d'État, moins de solidarité, moins de capacité collective à répondre aux besoins d'une population qui grandit, vieillit et se fragilise.

Nous avons rappelé qu'un tel exercice ne peut se substituer au débat démocratique sur les priorités de l'action publique. Gouverner ne consiste pas à appliquer mécaniquement un catalogue de coupes, mais à assumer des choix politiques.

L'absurdité de cette séquence est manifeste. La droite crée une impasse budgétaire en affaiblissant les recettes fiscales, puis refuse le budget présenté pour y répondre. Elle exige ensuite des coupes massives pour résoudre une crise qu'elle a elle-même contribué à organiser. Pourtant, les comptes des dernières années ont confirmé la solidité des finances genevoises. Les défis sont réels, mais ils ne justifient pas de sortir la tronçonneuse là où il faudrait du discernement.

Car partout où l'austérité a fragilisé les classes moyennes et populaires, nourri les inégalités et le sentiment d'abandon, les droites populistes et l'extrême droite ont prospéré. Face à cette mécanique dangereuse, le Parti socialiste doit être un rempart et porter une autre vision des finances publiques: fondée sur la justice fiscale, l'investissement, la cohésion sociale et la défense d'un service public fort.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX-ELLES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR !



Amanda Gavilanes
Coprésidente



Cyril Mizrahi
Coprésident



Amanda Ojalvo
Vice-Présidente



Valérie Mossier
Trésorière



Thomas Bertossa
Responsable de la
coordination des sections



Olivia Bessat Gardet
Responsable de la
formation interne



Maria Cristina Veri
Rédactrice en cheffe
du journal Postscriptum



Léo Dunkel
Responsable du
recrutement



Nicolas Preperier
Responsable de la
mobilisation



Adrien Rastello
Responsable de la coordina-
tion des commissions



Luca Ciuclea
Représentant de
l'Assemblée générale



Jorge Gajardo
Représentant de
l'Assemblée générale



Odette Habiyakare
Représentante de
l'Assemblée générale



Ahmed Jama
Représentant de
l'Assemblée générale



Florian Schweri
Représentant de
l'Assemblée générale



Laure von der Weid
Représentante de
l'Assemblée générale



JAB
CH-1205 Genève
P.P. / Journal

Votations du 27 septembre 2026

Mots d'ordre du PS genevois

OUI

Votation cantonale n°1 : Initiative « Pour une contraception gratuite »

OUI

Votation cantonale n°2 : Loi 13725 crédit de 39 500 000 francs pour la réalisation de projets transfrontaliers

NON

Votation cantonale n°3 : Loi 13025 LDTR Pour que les locataires puissent devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur propre logement

NON

Votation cantonale n°4 : Loi 13579 indemnité à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève

NON

Votation fédérale n°1 : Initiative sur la neutralité

NON

Votation fédérale n°2 : Initiative sur l'alimentation